
échange qui n'est pas très rigoureux et je pense qu'Ana voudrait parler de ce qu'on attend aujourd'hui. Ana ?

ANA NEVES :

Depuis la dernière réunion conjointe, nous avons commencé à travailler parce que nous avons pensé que nous pourrions faire plus pour faire en sorte que ces réunions puissent être plus efficaces. L'ALAC est un comité très intéressant et le GAC devrait travailler davantage avec ce comité.

Pour lancer ce débat, nous pensions que poser quelques questions serait utile. Ce que nous voulons, c'est avoir des programmes, des ordres du jour plus à long terme pour ces réunions conjointes, non seulement des présentations mais aussi avoir des débats entre nous pour que l'on puisse tirer des conclusions de ces réunions conjointes.

Pour ce qui est des domaines génériques de premier niveau, nous parlons toujours des questions techniques. Mais jusqu'à présent, nous n'avons pas eu de discussions – que je sache – sur le besoin que représentent les gTLD, s'ils sont positifs pour les consommateurs, etc. Nous avons reçu le rapport sur le CCT pour voir si le programme a contribué à renforcer la confiance des consommateurs par exemple. Alors on voudrait savoir quelle est votre perception. Voilà le débat que nous devons avoir, ALAC et GAC, par rapport aux gTLD.

Vous avez ces trois questions qui sont affichées sur l'écran. Qui pensez-vous ont besoin de nouveaux gTLD ? Et en quoi les nouveaux

gTLD changent la vie quotidienne des consommateurs ? Et comment s'assurer qu'il y a l'accès égalitaire aux nouveaux gTLD ?

Vous avez la parole pour avoir un débat intéressant entre l'ALAC et le GAC. Voilà, le défi est lancé.

ALAN GREENBERG :

Je vais commencer avec des déclarations controversées.

Je ne pense pas qu'on ait besoin de 1 000 nouveaux gTLD. Je pense qu'il y a certaines demandes dans certains domaines qui se sont avérées positives pour certaines communautés, comme par exemple les TLD communautaires, les TLD de marques, peut-être même s'ils peuvent n'avoir pas été positifs au niveau de l'intérêt public. Mais je pense qu'ils ne sont pas négatifs non plus. Mais la question de savoir si on a besoin d'un millier de nouveaux gTLD, j'hésite à dire que oui.

MANAL ISMAIL :

Est-ce que vous êtes d'accord ou pas ? L'Argentine s'il vous plaît.

ARGENTINE :

Merci chers collègues de l'ALAC et merci Ana pour cette question. Je pense que nous essayons encore de tirer des apprentissages de l'expérience de cette première série.

De mon point de vue, je pense que nous avons encore un long chemin à parcourir pour savoir si on a besoin d'une autre série ou pas. Mais nous avons déjà lancé ce processus d'élaboration de politiques. Donc

c'est juste une réflexion, je n'ai pas de réponse à votre question, qui je pensais d'ailleurs est une très bonne question. Mais je sais qu'il y a des rapports, il y a différentes choses qui sont faites. Pour moi, on a encore un long chemin à parcourir avant de prendre cette décision. Mais nous devons garder cette question à l'esprit, dans d'autres environnements aussi et non seulement à l'ICANN.

ALAN GREENBERG : L'ALAC a posé une question dans ce sens pour le Conseil d'Administration.

Je vais passer à Holly Raiche.

HOLLY RAICHE : Je veux ajouter quelques éléments. Je ne sais pas si vous avez lu le rapport mais il y a quelques éléments qui peuvent être intéressants pour ce qui est des domaines, est-ce qu'ils sont utiles ou pas et l'interaction avec la région Asie-Pacifique. Il y a des informations intéressantes sur le rapport.

Ensuite, pour ce qui est de la perception des consommateurs, voir s'il y a des connexions entre les sites web et des produits et des services que nous n'avons pas inclus dans notre processus. Je pense que cette question n'a pas été abordée. Il faut voir comment mesurer la confiance des consommateurs. Il faut faire cela. Et nous devons répondre à beaucoup de ces questions avant de continuer.

MANAL ISMAIL : Ana s'il vous plaît.

ANA NEVES : Je crois que nous tous en tant que consommateurs, nous avons une idée de l'utilisation que nous faisons des gTLD ou pas, si cela modifie notre vie ou pas, si nous en faisons quelque chose ou pas ou si nous sommes familiers avec ces mêmes entreprises qui se servent des gTLD. Bien sûr, il y a un PDP qui est en cours mais il s'agit de la manière habituelle de travailler au sein de l'ICANN. Nous avons une réunion de l'ALAC et du GAC. Nous ne devrions pas adopter une position aussi formelle pour faire référence à ces processus d'élaboration de politiques. Il faudrait que nous ayons un débat ouvert sur les gTLD. Je crois que la communauté en dehors de l'ICANN voudrait que nous menions à bien cette discussion pour le plus grand bénéfice des citoyens et de tous. Je crois que vous tous, vous avez une opinion à cet égard, un sentiment.

MANAL ISMAIL : La Belgique.

BELGIQUE : Il est difficile de réagir comme ça. Ce sont des questions parfois un peu philosophiques donc on n'a pas forcément eu l'occasion de discuter là-dessus.

Je ne suis pas sûre que ce soit des questions pour les gouvernements. C'est une question aussi de *business model*, est-ce qu'il y a une

demande pour les acteurs, est-ce qu'il y a une *business model* qui permet que ce soit rentable. Ce qui importe les gouvernements, en tout cas selon moi, c'est de fixer des règles très claires dans l'attribution des nouveaux noms de domaine, qu'on n'ait pas les mêmes discussions et tensions que celles que nous avons connues à Pékin par exemple.

Donc c'est plutôt l'encadrement de l'attribution des nouveaux noms de domaine qui m'intéresse. Le reste, je dirais que pour la première question, c'est une question à poser au monde économique, de savoir si c'est rentable.

Et il y a la question aussi des montants, des *fees*, qui n'est pas abordée. Mais est-ce que c'est un montant qui permet un retour sur l'investissement en trois, en quatre ans disons ? Mais ce sont des questions plutôt pour le monde économique.

Et quant aux consommateurs, personnellement, je n'ai jamais vu d'études sur la confiance du consommateur par rapport aux nouveaux noms de domaine. Je sais qu'il y a des études sur la confiance du consommateur par rapport aux ccTLD, en tout cas au niveau belge, il y a eu un certain retour là-dessus mais moi, je n'ai jamais vu d'études qui nous permettraient de dire que c'est une bonne chose ou une mauvaise chose. Voilà. Merci.

MANAL ISMAIL :

Oui, Ana ?

ANA NEVES :

Merci la Belgique. Lorsque nous parlons de modèles d'affaires, pour les gouvernements, c'est important aussi parce que c'est les gouvernements qui devraient créer un espace approprié et positif pour les entreprises aussi bien que pour les citoyens, pour les communautés universitaires, académiques, techniques, etc. Disons qu'il faut que l'ambiance soit favorable pour tout le monde.

Alors qui pourrait avoir besoin de nouveaux gTLD ? Cette question est apparue en provenance des gouvernements ; c'était une perspective gouvernementale. Que croyez-vous que nous devons faire ? C'est quelque chose pour le monde des affaires mais les gouvernements pensent aussi au monde des affaires. C'est quelque chose à quoi les gouvernements devraient réfléchir. Ces nouveaux gTLD sont-ils intéressants pour le monde économique ? Parce que ce monde a besoin de consommateurs pour être rentable ? Autrement, il n'y a pas de rentabilité. S'il n'y a pas de consommateurs, alors comment fait-on pour chercher quelque chose sur internet ? Y a-t-il eu des différences à partir de cette nouvelle série de gTLD ?

MANAL ISMAIL :

Est-ce que vous avez d'autres commentaires ? Alan et ensuite Kavouss, l'Indonésie et la Suisse.

ALAN GREENBERG :

Moi, je reformulerais cette question qu'Ana a posée d'une autre manière. Sur les plus de 1 200 nouveaux gTLD, à quelle fréquence vous les voyez lorsque vous vous servez du web, du réseau ? Est-ce que cela

a eu un effet réel ? Parce que c'est cela qui nous indique si nous allons avoir besoin d'en avoir davantage.

MANAL ISMAIL : Kavouss maintenant.

IRAN : Excusez-moi. Il s'agit d'une définition de longue date. L'accès égalitaire, sur un pied d'égalité, aux nouveaux gTLD, c'est différent de ce qu'est un accès équitable. Accès égalitaire signifie qu'il faut avoir le même nombre d'accès alors que ce qui est équitable, c'est que personne ne devrait se voir refuser l'accès. Égalitaire signifie que tous les demandeurs, tous les candidats devraient avoir le même nombre de TLD que les autres ou parle d'autre chose quand on parle d'un accès égalitaire ?

MANAL ISMAIL : Holly, voudriez-vous être la première à essayer de présenter une réponse ?

JOHN LAPRISE : Je veux faire allusion, enfin référence à quelques commentaires précédents. Il y en a qui ont parlé de l'importance de la rentabilité par rapport aux domaines internet. Et ce que je voudrais dire, c'est que la plupart du contenu qui est ligne est gratuit. Si vous vous rendez sur YouTube ou aux communications que les personnes échangent entre elles, ce que la plupart des utilisateurs d'internet consomment au

quotidien, c'est quelque chose de gratuit. C'est quelque chose dont il faut tenir compte.

MANAL ISMAIL :

Merci.

L'Indonésie, la Suisse, Tijani et ensuite Sébastien.

INDONÉSIE :

Merci Manal. Je comprends qu'il y a de nombreux gTLD en vigueur et je ne peux pas en ouvrir 1 000 chaque jour. Depuis que j'ai commencé à participer à ces réunions du GAC, j'ai vu que tout est devenu très intéressant à partir de la discussion de .spa jusqu'à cette discussion que nous menons maintenant.

[Inintelligible] Ce serait peut-être intéressant, un gTLD, pour de nombreuses personnes. Il y a eu beaucoup de débats aussi sur les noms géographiques. C'est peut-être le thème le plus intéressant pour avoir un débat approfondi.

Je ne sais pas, Alan, si vous tenez compte aussi dans vos débats de l'utilisation des noms géographiques et de l'entreprise qui s'est servie de ces noms. Elle devrait, cette entreprise, partager les revenus qu'elle en tire, elle devrait partager les fonds qu'elle obtient dans la région qui porte ce nom. Dimanche dernier, nous avons eu une réunion avec le CCWG, si je ne m'abuse, on avait parlé de la distribution de l'argent de la vente des gTLD ou ccTLD, quelque chose comme cela.

MANAL ISMAIL : C'était les fonds en provenance des enchères.

INDONÉSIE : Oui, c'est cela, excusez-moi. Est-ce que vous avez discuté de ceci ? On pourrait se servir de .indonesia et l'Indonésie aimerait bien encaisser des milliards de dollars chaque année et .spain et que l'Espagne puisse encaisser 100 millions de dollars par semaine. Ce serait très bien, je pense. Il ne s'agit que d'un exemple extrême, évidemment. Mais je me demandais si vous en aviez discuté.

ALAN GREENBERG : Nous en avons un tout petit peu discuté mais il faut que nous continuons à débattre de ceci sur l'utilisation des gTLD géographiques. Je ne sais pas si tout le monde devrait recevoir des milliards de dollars dans tous les pays. Mais nous pourrions parler de cela et tous les volontaires de l'ICANN devraient recevoir de l'argent.

MANAL ISMAIL : La Suisse.

SUISSE : Bonjour. C'est Jorge Cancio. C'est un débat très intéressant. Cela demanderait peut-être une préparation plus détaillée si nous voulions approfondir le débat de chacune de ces questions. Cependant, en Suisse au moins, nous estimons que nous devrions conserver l'ouverture, l'innovation dans les [bords], cette caractéristique, des règles ouvertes, prévisibles, transparentes, utilisées pour créer ou

déléguer de nouvelles chaînes de caractères. C'est quelque chose dont nous discutons dans le PDP, dans les procédures ultérieures des nouveaux gTLD. Nous pourrions peut-être avoir un cadre, une structure plus permanente sans avoir à effectuer ces séries tous les dix ans. Nous pourrions établir quelque chose de plus prévisible pour tout le monde.

En même temps, comme vous devez le savoir, nous attribuons une grande importance aux questions de l'intérêt public, l'intérêt public des communautés, des autorités locales, les intérêts légitimes de politiques publiques quand ils sont dans une situation de risque, nous cherchons des solutions. Et bien sûr, cela se fait dans la mesure où nos ressources nous le permettent pour établir des cadres où tout le monde puisse avoir le droit de s'exprimer, pour que nous ne soyons pas dans une dégringolade et que tout le monde puisse s'exprimer alors qu'il y a un intérêt légitime à ce que comme cela se passe avec les communautés ou avec les gTLD géographiques.

Finalement, nous parlons de ressource unique et il faut que nous tenions compte de tous ces intérêts si nous voulons trouver une solution positive pour toutes les parties concernées. Je crois donc que c'est notre philosophie d'une manière générale mais je suis anxieux de voir les résultats de ces discussions.

MANAL ISMAIL :

Merci la Suisse. Et maintenant, Tijani.

TIJANI BEN JEMAA : La réponse à la question d'Alan, à savoir si nous avons besoin de davantage de gTLD, l'un des coprésidents du groupe de travail de PDP des procédures ultérieures à la mise en œuvre des nouveaux gTLD a posé la même question. Le plus important, c'est que l'on a pu constater que cela suscite la concurrence. Et si les choses continuent à fonctionner de la sorte, tout cela prendra encore une décennie entre deux séries. C'est pourquoi il avait proposé la création d'un groupe de travail de mise en œuvre pour les nouvelles procédures ultérieures, même si cela n'a pas été approuvé par le Conseil d'Administration et même si la période de commentaires publics n'a pas encore été ouverte.

MANAL ISMAIL : Merci Tijani. Il y a Sébastien dans la liste.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Sébastien Bachollet, membre d'ALAC, comme vous pouvez l'entendre au son de ma voix, venant de France.

La question ou la réponse qu'a apportée Alain me semble être très importante. Pour revenir sur un point qui n'a pas bien fonctionné dans la version précédente, c'est qu'on veut une solution qui s'applique à toutes les extensions possibles et imaginables. Et on s'est rendu compte que ça ne fonctionne pas bien, ça. Et donc l'idée de mettre en avant des catégories – il a parlé des villes, pour être plus large je dirais géographiques parce que ça pourrait être des régions dans les pays ou

ça pourrait être des régions plus globales – je sais qu’il y a eu quelques soucis avec cela mais globalement les géographiques, les communautaires et pourquoi pas les noms des entreprises ou de leur marque. Ça permettrait d’une part d’ouvrir, de faire quelque chose et en même temps, de le faire à une échelle plus petite et où on n’appliquerait pas obligatoirement les mêmes règles à tout le monde ou à chaque catégorie, ce qui permettrait d’avoir un peu plus de temps pour résoudre le problème de ceux qui sont vraiment des génériques et où ça dégénère souvent. Merci.

MANAL ISMAIL :

Merci Sébastien. Ana, je ne sais si vous avez pu continuer [inintelligible].

Nous avons encore 18 minutes et il y a encore d’autres points à soulever.

ALAN GREENBERG :

Le prochain par rapport de notre ordre du jour, c’est l’EPDP. Je pense qu’il n’y a pas de sujets spécifiques ici. Je suis l’un des membres de l’ALAC dans cette équipe responsable de l’EPDP, du PDP accéléré.

Il y a différents groupes dans ce PDP accéléré qui travaillent ensemble. Mais ce qu’ils ont, c’est en tout cas des objectifs communs. L’intérêt de l’ALAC est d’analyser davantage le WHOIS dans son vieux format et dans son nouveau format, quels effets a cela sur les 4 milliards de personnes qui se servent de l’internet.

Il me semble que nos intérêts sont assez semblables à ceux du GAC. Ils ne coïncident pas à 100 % mais je crois qu'il y a beaucoup de points de proximité. Et même si la confidentialité par rapport aux titulaires de noms de domaine est importante, le RGPD dit qu'il faut qu'il y ait un équilibre entre l'information qui est disponible et dans quel cas cette information doit être disponible.

Et à mon point de vue, l'information disponible pour la cybersécurité, à savoir le travail qui permet d'éviter le spam, le hameçonnage, les logiciels malveillants, toutes les menaces qui existent sur internet et qui sont fondamentalement critiques pour les utilisateurs finaux, ceux qui ne connaissent pas l'existence de l'ICANN, de l'enregistrement de noms de domaine mais qui se servent de l'internet. Il faut que nous les protégeons et je crois que c'est le plus important par rapport à ceci. C'est en tout cas le point de vue de l'At-Large.

Et je soupçonne que cela coïncide en partie avec ce que le gouvernement présente comme position.

MANAL ISMAIL :

Merci beaucoup, Alan, de chercher à communiquer avec les gouvernements et de comparer nos notes et d'essayer d'aligner nos positions.

Je cède la parole à Kavouss maintenant.

IRAN :

Si c'était possible, nous serions très reconnaissants à l'ALAC de clarifier sa position par rapport à ce que nous appelons le modèle d'accès unifié, en ce sens qu'il faudrait qu'il y ait un processus propre à ce modèle en dehors du PDP accéléré ou bien faudrait-il utiliser le PDP accéléré actuel et les processus subséquentes ultérieures ou c'est une autre équipe qui devrait y travailler. Je ne sais pas. On a besoin de deux domaines séparés pour traiter cette question. Nous aimerions bien savoir si vous, du point de vue de l'ALAC, vous pouvez nous dire comment aller de l'avant par rapport à ce modèle d'accès unifié, comme je viens de le dire.

ALAN GREENBERG :

ALAC n'en a pas discuté, je ne peux donc pas vous dire quelle est la position de l'ALAC. Ce que je peux vous dire, c'est quel est mon point de vue personnel. Mais les gens de l'ALAC me disent que je me trompe constamment donc ils n'auront pas de problème à me le redire.

Je ne sais pas comment nous pouvons survivre sans quelque chose qui ressemble à un modèle d'accès unifié. Pour moi, cela signifie que ceux qui ont les conditions requises pour obtenir l'information doivent l'obtenir de manière efficace et rapide. Je pourrais traduire les conséquences ou les effets de ce modèle d'accès unifié parce qu'il est essentiel. Nous ne pouvons pas attendre la fin du PDP accéléré pour voir s'il faut avoir un nouveau groupe. Bien sûr, il ne faut pas faire les choses avant mai 2019 parce que cela ne fait pas partie de la spécification temporaire et cela ne doit pas être remplacé. Mais je

crois que nous devons le faire relativement vite. C'est mon point de vue.

Je ne sais pas s'il y a quelqu'un de l'ALAC qui veut être d'accord avec moi ou dire que je me trompe. Voilà.

MANAL ISMAIL : Merci Alan. Il y a Hadia.

HADIA ELMINIAWI : Je suis membre du EPDP aussi. Et pour répondre à la question de Kavouss, la charte mentionne un modèle d'accès mais on n'y dit pas que l'équipe du PDP accéléré doit s'occuper ou commencer à discuter de ce modèle d'accès. Cela dit qu'on peut tout simplement essayer de répondre à certaines questions. Alors suivant cette charte, l'équipe du EPDP peut le faire.

MANAL ISMAIL : Holly.

HOLLY RAICHE : D'après ce que disaient ceux qui m'ont précédée, je crois que dans le nouveau protocole du RDAP et le débat concernant ce nouveau protocole, je crois que l'on peut considérer cela comme un cadre politique qui devrait faire l'objet d'une décision au sein du PDP accéléré. Et c'est la mise en œuvre de ce protocole qui permettra de mettre en exécution toutes ces histoires.

ALAN GREENBERG : Je crois que je ne devrais pas m'ennuyer des détails du modèle ou du nom. Il y a des gens qui disent : « Je ne veux pas de modèle d'accès unifié. » Il se peut que nous devions changer le nom de cela. Mais ce qui est essentiel, c'est le rôle que ce modèle va jouer.

MANAL ISMAIL : Bien sûr, c'est très bien, il faut bien attirer l'attention sur ce point. Est-ce qu'il y a d'autres commentaires sur ce thème ? Si ce n'est pas le cas, nous pouvons aborder le prochain thème de l'ordre du jour.

ALAN GREENBERG : Je vais en faire une petite introduction et je vais ensuite céder la parole à Yrjö pour qu'il nous dise comment nous avons pu évoluer pour arriver jusque là. Vous devez vous souvenir que l'ALAC et le GAC ont présenté une déclaration conjointe à Abu Dhabi, je crois il y a un an – à un moment donné, j'ai toutes les réunions ensemble dans mon cerveau. Et cette déclaration disait que nous avons besoin d'avoir davantage d'informations, que nous avons besoin de déclarations qui soient écrites de telle façon que ceux qui ne sont pas familiers avec l'ICANN et le traitement de tous les thèmes que cela présuppose puissent avoir suffisamment d'informations pour savoir s'ils veulent approfondir leurs connaissances de ces thèmes. Nous avons de nombreuses personnes qui participent à l'ALAC qui ne comprennent pas de quoi nous parlons. Il y en a qui ne s'intéressent pas du tout à ce que nous disons mais il y en a qui s'y intéressent. Et je cois qu'il en va

de même pour le GAC. S'il y a un nouveau membre du GAC qui n'a jamais vu tout cela, qui ne sait rien à propos de tout cela, comment il ou elle fait pour recevoir l'information et qu'ils ne sentent pas qu'ils vont s'endormir sous la montagne d'informations ou qui se disent complètement découragés et : « Non, je ne vais pas faire cela. » ?

Je crois que c'était une déclaration de deux pages où nous avons dit que ce nous voulions de manière très claire. Et la réponse du Conseil d'Administration était qu'il y a le projet ITI, à savoir ceux qui vont nous fournir les données dont nous avons besoin. Et voilà. Nous étions au courant de cette initiative mais à vrai dire, ce n'était pas ce que nous cherchions. Nous cherchions une information simple, une information dans une langue claire, concise. Et nous avons dit : « Nous voulons nous centrer sur cela et non pas sur le projet à long terme. » C'est important, bien sûr, mais cela ne répond pas à nos besoins actuels.

Et je crois que l'on a vu que ce n'était pas clair pour le Conseil d'Administration. Et personne parmi nous n'a pu répondre au Conseil d'Administration directement sur ce thème parce que nous avons bon nombre d'autres problèmes à résoudre. Mais Ana et Yrjö ont endossé cette réponse, ils ont pris cette responsabilité et ils ont dit qu'ils peuvent avoir une autre déclaration à donner sur ce que nous voulons vraiment.

Alors Yrjö, nous allons parler un tout petit peu sur la manière dont nous sommes parvenus à présenter cette déclaration parce que l'intention de l'ALAC dans la réunion de demain, lorsque nous

parlerons des actions à faire, l'idée, c'est de ratifier cette déclaration ou une autre déclaration que nous pourrions émettre.

YRJÖ LÄNSIPURO :

Comme Alan l'a expliqué, dans les antécédents, il y a une nouvelle déclaration, la déclaration de suivi que nous avons préparée Ana et moi, avec différentes modifications depuis l'été dernier et cela se rapporte à notre déclaration. Cela se rapporte à la réponse que le Conseil d'Administration nous a donnée pour lui dire nous sommes très reconnaissants de l'information qui nous a été présentée par l'ITI. Nous savons que c'est l'initiative sur le transfert d'informations. Nous savons qu'elle va être présentée dans la prochaine réunion mais nous savons que cela sera terminé à la fin de 2019 au plus tôt. Ce que nous voulons, c'est une information dont nous puissions tous nous servir vraiment.

Maintenant, nous avons on demandé des résumés exécutifs, des recueils où il y aura une liste de tous les documents de l'ICANN, une liste que nous puissions consulter rapidement pour que ceux qui sont pris par d'autres questions puissent devenir familier avec ces documents très rapidement pour savoir si cela les intéresse ou pas et pour pouvoir voir ce qui se passe dans la période intersession parce que bien sûr, l'ICANN pourrait offrir une information vaste et opportune sur des thèmes très complexes avec des termes plus faciles à comprendre, se servir de schémas.

L'ALAC et le GAC demandent à l'organisation ICANN de faire le même effort et qu'ils fournissent ce même service à la communauté se

rapportant à l'information comme à d'autres thèmes qui sont pertinents. Merci.

MANAL ISMAIL :

Merci Yrjö. Cette déclaration de suivi a été diffusée dans la liste de courriers électroniques. Tout le monde devrait avoir cela dans sa boîte de réception. Nous cherchons un tout petit peu pour voir si nous pouvons projeter cela sur l'écran. Nous avons encore cinq minutes pour voir si quelqu'un a quelque chose à dire sur cette déclaration.

ALAN GREENBERG :

Pendant que vous lisez, ma réaction est la suivante. Elle est bien écrite cette déclaration, elle est claire. Je crois qu'il ne peut pas y avoir de malentendus. Et elle est brève. Tout cela est bon.

MANAL ISMAIL :

Je sais que vous avez eu peu de temps pour cela. Je sais que vous avez besoin de lire cette déclaration et demain, nous pourrions décider si nous adoptons cette déclaration ou pas. Je ne sais pas Alan si vous allez en débattre, en discuter, si vous allez changer certaines choses, là. Cela pourrait peut-être nous aider à prendre une décision.

ALAN GREENBERG :

Nous avons diffusé cette déclaration il y a quelques jours mais nous n'avons pas encore eu de commentaires. Je pense qu'il peut y avoir quelque chose mais je ne pense pas que ce soit un changement qui touche au fond. Je ne sais pas si vous allez suggérer des modifications.

MANAL ISMAIL : C'est juste une déclaration très courte, moins d'une page qui continue ce qui a été donné. Nous pourrions débattre demain sur cela pour savoir si nous allons l'adopter ou pas pendant et l'ajouter à notre communiqué.

KAVOUSS ARASTEH : Oui, Manal. Avons-nous le droit de proposer quelques modifications pour le troisième paragraphe par exemple ?

MANAL ISMAIL : Oui, bien sûr. Cela est présenté là pour que vous fassiez des commentaires, pour que vous proposiez ce que vous voulez proposer.

KAVOUSS ARASTEH : Le troisième paragraphe – et je le soumets à votre considération –, on dit : « Dans la déclaration conjointe, l'ALAC et le GAC ont mis aussi l'accent sur le fait que l'ICANN produise... » Moi, j'utiliserais un mot beaucoup plus fort parce que pour nous, c'est vraiment très important. Les gens ne pourront pas lire tout cela donc ce résumé exécutif sera très utile à mon avis.

Voilà, c'est simplement une suggestion. Vous pourrez peut-être l'analyser. Si vous êtes d'accord, cela peut être changé.

ALAN GREENBERG : Je ne vois pas de raison pour laquelle nous ne serions pas d'accord mais comme on me dit toujours non, je ne vais rajouter rien d'autre.

MANAL ISMAIL : Quand est-ce que vous allez en débattre, Alan ? Demain ?

ALAN GREENBERG : Je ne sais pas si quelqu'un du personnel pourrait me dire de quelle séance il s'agit, je crois que c'est la dernière de demain matin mais je n'en suis pas très sûre, quelqu'un de l'ALAC ou du personnel qui pourrait accéder à notre ordre du jour.

MANAL ISMAIL : Bon, faisons l'inverse. Si nous avons des commentaires, nous allons vous le dire et je demande aux collègues du GAC d'y réfléchir ce soir et de me dire demain matin s'il y a des réactions ou des commentaires.

ALAN GREENBERG : À 1:30 de l'après-midi de demain. Si nous parlons de modifications mineures, nous pouvons dire que nous l'adoptons, que nous l'approuvons et que nous approuvons des changements dans l'édition qui ne soient pas de grande importance.

MANAL ISMAIL : D'autres remarques finales autrement ? Alan.

ALAN GREENBERG :

Oui. C'est la dernière réunion à laquelle je vais assister en tant que président de l'ALAC et je veux dire que les délibérations qui se sont tenues à la réunion que nous avons tenue avec le GAC ainsi que la coopération avec le GAC – cela, c'est le plus important, c'est quelque chose que j'ai mentionné pendant la réunion de l'ALAC – si nous revenons sur les procès verbaux des réunions de l'ALAC, c'était en 2003, ils ont dit que nous devons avoir un agent de liaison avec le GAC.

Cela nous a pris très longtemps et maintenant, nous avons non seulement un agent de liaison avec le GAC mais aussi un agent de liaison du GAC. Et nous croyons que nos discussions ont été productives, fructueuses. Le PDP accéléré n'est pas la première chose que nous avons faite ensemble. Je me sens très satisfait de voir que pendant mon mandat, j'ai pu travailler beaucoup avec vous et nous l'avons fait de manière vraiment productive.

[Applaudissements]

MANAL ISMAIL :

Merci beaucoup Alan.

Kavouss s'il vous plaît.

KAVOUSS ARASTEH :

C'est ce que je voulais vous dire, applaudir, mais bon, voilà. Cela ne m'empêche pas de dire Alan, nous vous remercions vraiment de tous les efforts que vous avez faits en tant que président de l'ALAC, toute

votre collaboration, tous vos commentaires, parce que vous êtes présent à toutes les réunions. Dans le groupe s'occupant des enchères, vous avez été présent à 96 % des occasions. Moi, j'ai 85 % seulement. Et vous êtes parmi les personnes ayant le plus de connaissances dans l'ICANN.

Dans toutes les délibérations, vous, John Laprise, Holly et d'autres, vous démontrez votre capacité, votre compétence et vos connaissances profondes sur tout ce que vous abordez. Nous sommes très heureux et nous vous félicitons de ce que vous avez fait. Nous espérons que nous pouvons tirer profit de toutes vos connaissances, de toutes vos contributions et que nous pourrions partager cette information. Nous vous remercions encore une fois de ce travail que vous avez fait.

[Applaudissements]

ALAN GREENBERG : Merci Kavouss. Je vais participer à un entretien vidéo qu'on m'a demandé de faire. C'est vous qui pourriez parler à ma place parce que vous le faites bien mieux que moi.

MANAL ISMAIL : Je n'ai rien à ajouter à ce que Kavouss a dit de manière éloquente. Donc encore une fois Alan, merci énormément.

Nous allons prendre une pause-café. Je remercie tous les collègues d'ALAC et le panel. Nous prenons une pause-café. Je demande d'être là de retour à 15:15, dans 15 minutes.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]